Tarif des douanes

trie, mais surtout le gouvernement, ont beaucoup hésité à agir dans certains domaines, de crainte que le Trésor américain prennent des mesures compensatoires dans d'autres secteurs. Les Américains, ont donc eu, à cet égard, un avantage considérable sur nous. J'ai toujours trouvé regrettable que notre gouvernement n'ait pas les mêmes moyens législatifs à sa disposition. Je ne veux pas l'inviter à rendre coup sur coup ou à engager une guerre de représailles, car ce serait de la folie pure si le Canada entreprenait une campagne de représailles contre les États-Unis. Je pense qu'il faut faire preuve de bon sens à la table de négociations.

Une telle campagne serait autodestructrice, car les États-Unis sont beaucoup mieux armés que nous. Nous pourrions livrer un dur combat pendant dix minutes, mais pour mieux nous écrouler une minute plus tard et perdre la bataille. Nous pourrions étudier la question beaucoup plus longuement au comité, mais je pense que c'est un pas dans la bonne voie.

Je ne pense pas qu'on tienne des propos de nature partisane à cet égard. Je n'ai pas constaté de propositions vraiment partisanes de la part d'un parti ou de l'autre dans ce domaine, même si l'opposition pourrait avoir tendance, surtout en ce qui concerne l'horticulture, à vouloir des mesures plus rapides à l'égard des droits spéciaux quand les fruits et légumes arrivent chez nous, surtout en provenance des États-Unis où le climat est plus clément, ruinant complètement le marché des produits canadiens. Nos produits devraient pouvoir bien se vendre, mais le marché est tellement saturé de produits américains, qu'ils n'intéressent plus les acheteurs. Je pense à certains fruits tendres comme les abricots, les pêches, les fraises . . .

M. Lewis: Les avocats.

M. Lambert: . . . et un certain nombre d'autres choses. Mais je laisse cela aux gens de la région de Niagara et de la Colombie-Britannique, car je sais qu'ils font des instances très sérieuses à ce sujet depuis des années. Ils n'ont pas encore vraiment réussi à faire mettre en place au ministère du Revenu national, des mécanismes d'interventions aussi rapides que les importateurs des produits en question. Il faut environ trois semaines habituellement pour mettre les rouages du gouvernement en branle. Il est alors beaucoup plus tard, c'est évident.

M. Baker (Nepean-Carleton): Nous nous attaquions précisément à ce problème.

M. Lambert: Je suis heureux d'apprendre que quand il était ministre, mon collègue le député de Nepean-Carleton (M. Baker) avait réussi à s'attaquer au problème. J'espère que son successeur a continué à agir ainsi, mais l'inertie semble s'être abattue sur le ministère du Revenu national où certains changements devraient être effectués. Je connaissais déjà assez bien ce qui se passait dans ce ministère. Il y a loin maintenant des paroles aux actes. J'ignore si c'est parce que le ministre du Revenu national (M. Rompkey) actuel ne peut obtenir l'assentiment de ses collègues du cabinet ou si les rouages sont organisés de sorte qu'une idée ou proposition prend un temps infini à obtenir l'approbation définitive du cabinet. Ce n'est pas forcément la faute du ministre. On doit souvent en imputer la faute à l'organisation des rouages du cabinet et au fonctionnement du Conseil privé.

L'autre point que je veux aborder a trait à la nature de l'application des modifications proposées au Tarif des douanes à la suite du Tokyo Round. Je ne suis que trop conscient des conséquences absolument odieuses des décisions d'un ancien

ministre des Finances, M. Benson, à la suite du Kennedy Round. Nous avions eu une période de cinq ans au lieu d'une période de huit ans, comme le prévoit le Tokyo Round. Le gouvernement Trudeau avait également pris vers 1970 une mesure inefficace pour combattre l'inflation. C'était à l'époque où le premier ministre (M. Trudeau) parcourait le pays en se vantant d'avoir jugulé l'inflation.

A la suite de son allocution à la télévision à la mi-juillet 1969 et d'autres événements encore, d'un seul trait de plume M. Benson proposa de ramener de trois à un an la période où des réductions tarifaires s'appliquerait un certain nombre d'industries canadiennes. Ces industries elles-mêmes souffraient déjà d'avoir été sélectionnées par le Canada pour bénéficier d'une moindre protection tarifaire. Je songe aux fabricants de produits chimiques lourds, aux fabricants de papier fins, et à d'autres encore. Ils ont soudain constaté un jour que ce qu'ils avaient pris pour un programme de cinq ans avait été ramené à deux ans et demi. Il n'y avait certes pas de quoi se réjouir quand les répercussions de changements aussi capricieux de la part du gouvernement se sont fait sentir. C'étaient des changements irréfléchis. Le programme se révéla une véritable catastrophe.

Les fabricants canadiens durent réduire leurs prix afin de soutenir la concurrence étrangère. Le programme ne se souciait aucunement de la concurrence. La concurrence étrangère se préparait de toute façon. Le programme n'a réussi qu'à donner un coup de main aux fabricants étrangers qui ont pu ainsi envahir véritablement le marché canadien et faire concurrence à des entreprises déjà en difficulté. Cela nous rappelle un des problèmes que nous connaissons à l'heure actuelle. Les producteurs et les fabricants canadiens sont avantagés par les coûts anormalement bas de l'énergie. Ils jouissent d'un avantage d'à peu près 60 p. 100, car le prix intérieur du fuel canadien s'établit entre \$16.75 et \$19.75, alors que le cours mondial peut atteindre bien au-delà de \$35.

• (1420)

Nos concitoyens du centre affirment, et je le répète à mon tour, que d'une façon ou d'une autre, si l'on porte à 75 ou 85 p. 100 du cours nord-américain, c'est-à-dire du cours de Chicago qui est fonction du cours mondial, le prix de notre pétrole, ils en seront fortement dévalorisés et l'industrie canadienne accusera un recul encore plus marqué. Je n'ai jamais entendu de plus grandes balivernes. Il faut attribuer le malaise dont souffre l'industrie canadienne à d'autres causes, et notamment à la baisse de la productivité, à l'incompétence des administrateurs et au coût trop élevé de l'unité de gestion. L'importance du marché est, elle aussi, à l'origine de ce malaise. Mais qui prétend que nous ne sommes pas en mesure de concurrencer les marchés étrangers?

Nos voisins américains paient les produits pétroliers beaucoup plus cher que nous. Les Européens les paient trois fois plus cher, pourtant, nous sommes persuadés que nous ne faisons pas le poids sur le marché de la concurrence. Il est tout à fait ridicule de prétendre faire assumer à concitoyens un fardeau par trop lourd dans cette lutte inefficace, à mon avis, contre la concurrence étrangère et, bien sûr, nous ne réussissons en ce moment qu'à accabler l'industrie canadienne en général, en coupant si radicalement les vivres à un secteur qui se révélait prometteur pour ce qui est de procurer des débouchés nationaux à nos usines. En ce moment, nous ne réussis-